

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LANDON

Date de la convocation :

6 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation :

6 décembre 2022

Secrétaire de séance :

Valérie LAGILLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-Landon), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

CONSEILLERS		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Arrivée – départ à Pouvoir à	
En exercice : 41	Arville	Anne THIBAULT <i>Jean-Pierre BESLÉ</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Présents : 33	Aufferville	Bruno MOULIÉ <i>Thierry BRIAND</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Représentés : 5	Beaumont-du-Gâtinais	Patricia JAMESSE Philippe TRIPET	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Excusé non représenté : 2	Bougligny	Rose-Marie LIONNET Alain JOURANDON	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Jean-Jacques HYEST
Votants : 38	Bransles	Laurent CASTELLAN Florent NÉGRER	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Alain MÉTAUT
	Château-Landon	Valérie LAGILLE Frédéric BAUDOUIN Christèle VIEZZI Serge PEREIRA Marie-Odile SCHORTER	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Christèle VIEZZI
	Chenou	Gérard MOUSSET <i>Pascal THOISON</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Égreville	Pascal POMMIER Nathalie LAURENT Bruno BASCHET	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Gironville	Marian WATTS <i>Olivier JEANNOTIN</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Ichy	Bernard PETIT <i>Hervé JACQUESSON</i>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Yves BOYER Marie-José QUESTEL	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Yves BOYER

Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Guy THILLOU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Maisoncelles-en-Gâtinais	Maurice GARLAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Netty VINTANEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Mondreville	Patrick CHAUSSY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Sébastien POITOU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Obsonville	Hélène BRIDET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Hervé COURTOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Poligny	Gérard GENEVIÈVE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Christine LEDUC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Souppes-sur-Loing	Pierre BABUT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Nathalie VILETTE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Gérard CAMMARATA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Marie-Laure BAUDON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Yves POUJADE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gérard CAMMARATA
	Hélène REBOUCO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Jean-Michel CAPELLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Florence VAPPEREAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Patrice MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Jocelyne PRESLES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Vaux-sur-Lunain	Vincent CHIANESE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Patrick LELU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Villebéon	Francis PLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Didier MARCOIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1. Installation d'une nouvelle conseillère communautaire (délibération n° 2022-12-12_48)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article unique : PREND acte de l'installation de Madame Jocelyne PRESLES en qualité de conseillère communautaire.

2. Révision des statuts du Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (SMETOM) de la Vallée du Loing (délibération n° 2022-12-12_49)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la révision des statuts du Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (SMETOM) de la Vallée du Loing annexés à la présente délibération ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Madame la Présidente dudit syndicat.

3. Convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT) [délibération n° 2022-12-12_50]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire annexée à la présente délibération ainsi que les intentions de projet ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents, notamment toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions.

4. Adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) [délibération n° 2022-12-12_51]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE l'adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

5. Reversement de la taxe d'aménagement

Le point est retiré de l'ordre du jour

6. Décision modificative n° 2 (budget principal) [délibération n° 2022-12-12_52]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 2 du budget principal comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
<i>D-023-633 : Virement à la section d'investissement</i>		24 178,00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	24 178,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>D-6811 : Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles</i>		12 100,00 €		
<i>R-777-020 : Recettes et quote-part de subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>				7 278,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	12 100,00 €	0,00 €	7 278,00 €
<i>R-74711-633 : Participations État - Emploi-jeunes</i>				29 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	36 278,00 €	0,00 €	36 278,00 €
INVESTISSEMENT				
<i>R-021-633 : Virement de la section de fonctionnement</i>				24 178,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 178,00 €
<i>D-13913-020 : Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - Départements</i>		7 278,00 €		
<i>R-28041412-020 : Amortissements subventions d'équipement versées communes membres du GFP - Bâtiments et installations</i>				12 000,00 €
<i>R-280421-020 : Amortissements subventions aux personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériel, études</i>				100,00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	7 278,00 €	0,00 €	12 100,00 €
<i>D-1312-633 : Subventions transférables - Régions</i>		29 000,00 €		
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	29 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	36 278,00 €	0,00 €	36 278,00 €
Total Général		72 556,00 €		72 556,00 €

7. Décision modificative n° 1 (budget annexe « ZAC du Bois des Places ») [délibération n° 2022-12-12_53]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article unique : APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » 2022 comme suit :

	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 				
<i>R-7133 : Variation des en-cours de production de biens</i>				10 000,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
<i>R-74748 : Participations autres communes</i>			10 000,00 €	
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
 INVESTISSEMENT 				
<i>D-3351 : Terrains</i>		10 000,00 €		
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>D-2031 : Frais d'études</i>	10 000,00 €			
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

8. Autorisations spéciales de dépenses en section d'investissement avant adoption du budget primitif 2023 (budget principal) [délibération n° 2022-12-12_54]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article unique : AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 selon le tableau suivant jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023 du budget principal :

Chapitres / articles	Crédits votés au BP 2022 (crédits ouverts)	RAR 2021 inscrits au BP 2022 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de décisions modificatives votées en 2022	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante	Crédits ouverts par l'assemblée délibérante
D20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)	132 000,00 €	0,00 €	0,00 €	132 000,00 €	33 000,00 €	33 000,00 €
<i>D-2031 : Frais d'études</i>	106 000,00 €	0,00 €	0,00 €	106 000,00 €	26 500,00 €	26 500,00 €
<i>D-2051 : Concessions, droits similaires</i>	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	26 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
D204 : Subventions d'équipement versées	600 595,00 €	0,00 €	0,00 €	600 595,00 €	150 148,75 €	150 148,75 €
<i>D-2041582 : Autres groupements - Bâtiments et installations</i>	600 595,00 €	0,00 €	0,00 €	600 595,00 €	150 148,75 €	150 148,75 €
D21 : Immobilisations corporelles	1 162 298,00 €	13 698,00 €	32 000,00 €	1 180 600,00 €	295 150,00 €	295 150,00 €
<i>D-21318 : Autres bâtiments publics</i>	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
<i>D-21538 : Autres réseaux</i>	0,00 €	0,00 €	4 116,00 €	4 116,00 €	1 029,00 €	1 029,00 €
<i>D-2181 : Installations générales, agencements</i>	596 100,00 €	0,00 €	27 884,00 €	623 984,00 €	155 996,00 €	155 996,00 €
<i>D-21828 : Autres matériels de transport</i>	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
<i>D-21838 : Autre matériel informatique</i>	128 698,00 €	13 698,00 €	0,00 €	115 000,00 €	28 750,00 €	28 750,00 €
<i>D-21841 : Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	32 500,00 €	0,00 €	0,00 €	32 500,00 €	8 125,00 €	8 125,00 €
<i>D-2185 : Matériel de téléphonie</i>	0,00 €	0,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €	275,00 €	275,00 €
<i>D-2188 : Autres immobilisations corporelles</i>	45 000,00 €	0,00 €	-1 100,00 €	43 900,00 €	10 975,00 €	10 975,00 €
D22 : Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	1 894 893,00 €	13 698,00 €	32 000,00 €	1 913 195,00 €	478 298,75 €	478 298,75 €

9. Autorisations spéciales de dépenses en section d'investissement avant adoption du budget primitif 2023 (budget annexe « ZAC du Bois des Places ») [délibération n° 2022-12-12_55]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article unique : AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022 selon le tableau suivant jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023 du budget annexe « ZAC du Bois des Places » :

Chapitres / articles	Crédits votés au BP 2022 (crédits ouverts)	RAR 2021 inscrits au BP 2022 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de décisions modificatives votées en 2022	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante	Crédits ouverts par l'assemblée délibérante
D20 : Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00 €	0,00 €	-10 000,00 €	50 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
D-2031 : Frais d'études	60 000,00 €	0,00 €	-10 000,00 €	50 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
D204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D22 : Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	60 000,00 €	0,00 €	-10 000,00 €	50 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €

10. Ouvertures dominicales 2023 (délibération n° 2022-12-12_56)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : ÉMET un avis favorable à la demande formulée par la commune de Souppes-sur-Loing en matière d'ouvertures dominicales des commerces de détail ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à notifier la présente délibération à Monsieur le Maire de Souppes-sur-Loing.

11. Concession de service de vélos à assistance électrique (délibération n° 2022-12-12_57)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE le projet de contrat de concession et son économie générale avec la société SAS eBike-Pro dont le siège est sis 6, rue de l'Hippodrome à SURESNES (92150) ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit contrat pour une durée de cinq ans et tous les documents y afférents.

12. Avenant n° 1 à la convention de versement des certificats d'économie d'énergie au titre du Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) [délibération n° 2022-12-12_58]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de versement des certificats d'économie d'énergie au titre du service d'accompagnement pour la rénovation énergétique avec le Département de Seine-et-Marne signée le 30 août 2021 ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et tous les documents y afférents.

13. Convention territoriale globale (délibération n° 2022-12-12_59)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la Convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne et la Mutualité sociale agricole (MSA) d'Île-de-France annexée à la présente délibération ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

14. Création et suppression de poste (délibération n° 2022-12-12_60)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : CRÉE un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Article 2 : SUPPRIME un poste d'adjoint administratif à temps complet n'ayant plus lieu d'être à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Article 3 : INSCRIT les crédits nécessaires au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents y afférents.

15. Convention unique du Centre de gestion de Seine-et-Marne pour l'année 2023 (délibération n° 2022-12-12_61)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (38 pour),

Article 1^{er} : APPROUVE la convention unique relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2023 ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

L'ordre du jour et les informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h45.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

À Château-Landon, le 12 décembre 2022



Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JJH', with a stylized flourish at the end.

Jean-Jacques HYEST